

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
28 février 2014
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 28 février 2014, adressée à la Présidente
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

En raison de la détérioration de la situation dans la République autonome de Crimée (Ukraine), qui menace l'intégrité territoriale de l'Ukraine, et d'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de demander que le Conseil de sécurité se réunisse d'urgence conformément aux articles 34 et 35 de la Charte des Nations Unies.

J'ai également l'honneur de demander, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, qu'un représentant du Gouvernement ukrainien soit autorisé à participer à la séance et à y faire une déclaration.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Yuriy **Sergeyev**

